

E 2001, Archiv-Nr. 913

*Le Ministre des Pays-Bas à Berne, F. G. van Panhuys,
au Président de la Confédération, A. Hoffmann*

L n° 2402

Berne, 9 août 1914

Comme j'ai déjà eu l'avantage de communiquer ce matin par téléphone à M. Dunant, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence que je suis autorisé par le Ministre des Affaires Etrangères à déclarer que les Pays-Bas laisseront passer sans entraves les céréales destinées au Gouvernement Suisse par voie de mer Rotterdam.

Connaissant ma grande sympathie pour la Suisse, Votre Excellence sera persuadé que je suis très heureux de cette décision de mon Gouvernement.

Je saisis cette occasion, Monsieur le Président, pour vous renouveler les assurances de ma plus haute considération.

